

Extrait du registre des délibérations

Séance du 29 Février 2024

Le 29 Février 2024 à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil Municipal sous la présidence de MUSSARD Anthony Maire

Présents : M. MUSSARD Anthony, Maire, Mmes : DAVID Julie, HIRON Chantal, JOYAU Maryline, KRAMAROV Pascale, LEROUGE Nathalie, MALHERBE Martine, PAINEAU Catherine, VEAUDECRENNE Marie-Laure, MM : HOULBERT Cédric, LOUTELLIER Jean-Claude, MARTIN David, PERTHUIS Jean-David,

Mme DESCHAMPS Anne-Cécile procuration à M. PERTHUIS,
Mme STORNI Jacqueline procuration à Mme KRAMAROV,
M. CADORET Jérôme procuration à Mme LEROUGE,
M. AINÉ Sébastien procuration à M. MUSSARD,
M. PLANTAIS Gérard procuration à Mme VEAUDECRENNE
Mme THORE Nathalie,

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 19
- Présents : 13

Date de la convocation : 23/02/2024

Date d'affichage : 23/02/2024

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Préfecture

le : 15/03/2024

et publication ou notification

du : 15/03/2024

A été nommé(e) secrétaire : Mme KRAMAROV

Objet des délibérations

SOMMAIRE

Attribution marché travaux école : Lot 04, 06, 09, 12

Avenants travaux ex-presse : lot 01, 04, 04 bis

Demande Subvention Fonds Vert 2024 : rénovation éclairage public phase 2 (étude et travaux)

Avenant n°01 Travaux rénovation de l'éclairage public (tranche 2023)

Projet passerelles : demande de subventions FMA

Ekosentia : recensement des sentiers ruraux / Fédération de la chasse
Subvention école maternelle : projet artistique

Validation des comptes-rendus :

- Compte-rendu CM 23/11/2023 : Vote à mains levées pour : 16 / contre : 0 / abstentions : 2
- Compte-rendu CM 13/12/2023 : Vote à mains levées pour : 13 / contre : 2 / abstentions : 3

Mme VEAUDECRENNE regrette que les propos de Mme JOYAU n'aient pas été repris concernant le vote du projet des passerelles.

- Compte-rendu CM 24/01/2024 : Vote à mains levées pour : 15 / contre : 0 / abstentions : 3

réf : 2024-02-009 Attribution marché travaux école : Lot 04, 06, 09, 12

Une consultation selon la procédure adaptée a été lancée le 16 janvier 2024 pour la réalisation des travaux de réhabilitation énergétique du groupe scolaire suite à la déclaration des lots infructueux : lot 04 ITE, lot 06 Menuiserie intérieures, lot 09 Peinture sol souples, lot 12 chauffage.

L'ensemble des candidatures pour les 04 lots ont été reçues le 12 février 2024 comme prévu dans le règlement de consultation. La commission s'est réunie le 20 février avec la présence de A3 Architecture (MOE)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DECIDE d'attribuer, à partir de l'analyse des offres et sur avis de la commission les travaux aux entreprises suivantes :

	Nom entreprise		HT	Montants HT options retenues	HT avec options	TTC avec options
Lot 01 Désamiantage / déplombage	TTH	retenu CM de dec	17 439,34 €	- €	17 439,34 €	20 927,21 €
Lot 02 Gros Œuvre :	SABIN	retenu CM de dec	155 709,05 €	- €	155 709,05 €	186 850,86 €
Lot 03 Charpente / ossature bois / couverture Bardage	PAUMARD	retenu CM de dec	127 500,00 €	8 500,00 €	136 000,00 €	163 200,00 €
Lot 04 ITE	RENAUDIN		22 895,88 €	0	22 895,88 €	27 475,06 €
Lot 05 Menuiseries extérieures aluminium / Serrurerie	GLASS GO	retenu CM de dec	195 602,52 €	-231,00 €	195 371,52 €	234 445,82 €
Lot 06 Menuiserie intérieures Bois	LEROI		67 000,00 €		67 000,00 €	80 400,00 €
Lot 07 Cloisons sèches / Isolation / faux -plafonds	LESSINGER	retenu CM de dec	157 914,90 €		157 914,90 €	189 497,88 €
Lot 08 Carrelage / Faïence	LANDRON	retenu CM de dec	24 960,42 €		24 960,42 €	29 952,50 €
Lot 09 Peintures / sols souples	HAMROUNI		48 000,00 €		48 000,00 €	57 600,00 €
Lot 10 Plomberie Ventilation	AMIARD PARIS	retenu CM de dec	81 603,39 €	3 353,20 €	84 956,59 €	101 947,91 €
Lot 11 Electricité / Photovoltaïque	SIITEL	retenu CM de janv	108 294,93 €		108 294,93 €	129 953,92 €
Lot 12 Chauffage	AMIARD-PARIS		99 649,19 €		99 649,19 €	119 579,03 €
TOTAL			1 106 569,62 €		1 118 191,82 €	1 341 830,18 €

AUTORISE le Maire, ou son représentant à signer les actes d'engagement et tous les documents afférents à ce marché.

Vote à mains levées : pour : 18 / contre : 0 / abstentions : 0

M. le Maire précise que le calendrier des travaux va être bientôt arrêté. Mme PAINEAU interroge sur

la durée de validité de la subvention.

M. le maire précise qu'un emprunt viendra compléter le financement de ce projet. Ce point sera discuté en commission finances.

réf : 2024-02-010 Avenants travaux ex-presse : lot 01, 04, 04 bis

M. Perthuis, adjoint présente les différents avenants liés au marché "Aménagement d'un local commercial et de deux logements :

Avenant n°02 Lot 01 Gros œuvre / entreprise PREVOSTO

Plus-value :

- 2 639.84 € HT (complément pour aménagement sas d'entrée),
- 1 709.70 € HT (réfection du sol de la buanderie au rdc).

L'évolution du marché est donc la suivante :

- montant initial du marché (avec avenant n° 01) : 44 849.78 € HT
- Nouveau montant du marché : 49 199.32 € HT (+4 349.54 € HT)

Avenant n°01 Lot 04 Plâtrerie / entreprise MGP Plâtre

- Plus-value : 570 € HT

L'évolution du marché est donc la suivante :

- montant initial du marché : 56 467.96 € HT,
- Nouveau montant du marché : 57 037.96 € HT.

Avenant n°02 Lot 04 Bis Menuiserie bois / entreprise Menuiserie de la Vègre

- Plus-value : 2 145.68 € HT

L'évolution du marché est donc la suivante :

- montant initial du marché (avec avenant n°01) : 62 418.61 € HT
- Nouveau montant du marché : 64 564.29 € HT

Après avoir délibéré, le conseil municipal

Autorise M. le Maire ou son représentant à signer les avenants et tous les documents y afférents.

Vote à mains levées : pour : 15 / contre : 1 / abstentions : 2

réf : 2024-02-011 Demande Subvention Fonds Vert 2024 : rénovation éclairage public phase 2 (étude et travaux)

Vu la possibilité de déposer une demande de subvention au titre du fonds vert pour la rénovation des parcs lumineux d'éclairage public, M. le Maire propose de déposer une demande pour la réhabilitation du parc d'éclairage public de la commune dans la continuité des travaux réalisés en 2024.

Après en avoir délibéré,

le Conseil municipal autorise M. le Maire à déposer une demande de subvention au titre du fonds Vert 2024 et à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Vote à mains levées : pour : 18 / contre : 0 / abstentions : 0

réf : 2024-02-012 Avenant n°01 Travaux rénovation de l'éclairage public (tranche 2023)

M. le Maire présente la proposition d'avenant pour les travaux d'éclairage public qui correspondent aux travaux suivants :

- deux mâts supplémentaires rue Rémy Lambert,
- neuf mâts à remplacer dans le quartier du Minerais,
- un éclairage supplémentaire rue de Verdun.

Le montant de cet avenant s'élève à 5 872.00 € HT / 7 046.40 € TTC.

Montant initial du marché : 138 584.00 € HT / 166 300.80 € TTC

Nouveau montant du marché : 144 456.00 € HT / 173 347.20 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

AUTORISE M. le Maire à signer cet avenant avec la société INEO et tous les documents afférents à ce dossier,

AUTORISE M. le Maire à ouvrir les crédits par anticipation à l'opération 41 Eclairage public sur l'exercice comptable 2024 afin de régler la facturation de cet avenant à l'entreprise INEO.

Vote à mains levées : pour : 18 / contre : 0 / abstentions : 0

réf : 2024-02-013 Projet passerelles : demande de subventions FMA

M. Le Maire rappelle que l'étude mobilité vélo va permettre de déposer un dossier de demande de subvention dans le cadre de l'appel à projet du Fond de Mobilité Active (FMA). Cette subvention est sollicitée pour la passerelle située place Hector Vincent. D'autres subventions peuvent également être sollicitées notamment dans le cadre de Petite Ville de Demain.

Dépenses	€ HT	Recettes	
Frais d'étude	29 572,00 €	État : AAP Fond Mobilité Active - CC	404 973,50 €
Travaux	780 375,00 €	État : DETR 2024	42 983,50 €
		Autres financeurs	200 000,00 €
		Auto-financement	404 973,50 €
Total	809 947,00 €	Total	809 947,00 €

Après avoir délibéré, le Conseil municipal

AUTORISE M. le Maire à déposer une demande de subvention dans le cadre l'appel à projet Fond Mobilité active selon le plan de financement ci-dessus,

AUTORISE M. le Maire à déposer des demandes de subventions auprès d'autres partenaires financiers

AUTORISE le Maire à signer tous les documents afférents aux demandes de subvention.

Vote à mains levées : pour : 15 / contre : 3 / abstentions : 0

réf : 2024-02-014 Ekosentia : recensement des sentiers ruraux / Fédération de la chasse

M. MORCHIPONT, chargé de mission à la Fédération régionale des chasseurs Pays de la Loire a présenté le projet EKOSENTIA lors de la précédente réunion de conseil municipal.

Ce projet permet la réalisation du recensement des sentiers et chemins ruraux du territoire communal.

M. le Maire propose de signer une convention avec cette structure afin de bénéficier à titre gracieux de ce projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

AUTORISE M. le Maire à signer la convention EKOSENTIA avec la Fédération régionale des chasseurs.

Vote à mains levées : pour : 18 / contre : 0 / abstentions : 0

réf : 2024-02-015 Subvention école maternelle : projet artistique

Dans le cadre du projet de création de panneaux pour décorer le couloir et l'extérieur, l'équipe enseignantes a travaillé avec Clémence GOUACHE, illustratrice et intervenante arts plastiques. L'école a donc sollicité une subvention exceptionnelle auprès de la commune.

Après en avoir délibéré le Conseil municipal

AUTORISE M. le Maire à verser une subvention d'un montant de 2 090 € (1 000 € de subvention communale, et 1 090 € pour reverser la subvention ADAGE de l'inspection académique perçue par la commune).

Vote à mains levées : pour : 17 / contre : 0 / abstentions : 0 (Mme LEROUGE s'est retirée de la salle).

Questions diverses

Mme PAINEAU demande à avoir des informations sur la dernière réunion chemins de randonnées avec la cdc LBN. M. le Maire précise que le dossier est en cours d'analyse par les avocats respectifs.

M. le Maire redonne les éléments de contexte de cette situation : il explique qu'un citoyen a demandé un passage sur ce chemin. Il explique qu'il est donc obligé de vérifier si ce chemin est toujours chemin. Mme Paineau pense que c'est surtout le projet « de M. MUSSARD ». Mme PAINEAU souhaite connaître le nom de la personne qui a soulevé cette difficulté. M. MUSSARD ne le souhaite pas.

Informations diverses Cdc LBN

Recherche d'un lieu d'implantation pour installer le projet micro-crèche de la LBN.

M. le Maire a été sollicité par un groupe de jeunes femmes qui recherche un lieu pour installer une MAM.

Il y'a une piste sur le hangar derrière la boulangerie, mais situé en zone inondable.

Le local qui pourrait leur convenir pourrait être le rdc de la résidence Fariat.

Mme VEAUDECRENNE indique que l'implantation de la première MAM avait été refusée par les services de la PMI.

La question de M. le Maire : est-ce qu'on continue à travailler sur ce type de projet ?

Mme LEROUGE précise que les services de la PMI s'inquiètent du nombre de départ à la retraite des assistantes maternelles.

Piste de réflexion soumise : interroger les services de la PMI avant de s'engager ?

L'ancien terrain de la déchèterie va être récupéré par la commune.

Information Reprise Boucherie

Deux couples de candidats postulent pour la reprise : les deux dossiers sont suivis par Initiative Sarthe (permet d'avoir un prêt d'honneur) et permet de faciliter les emprunts suivants.

Les démarches auprès de Sarthe initiative sont imposées par la commune car cela permet d'avoir une lecture précise des situations financières.

Besoin d'avoir un prêt car achat d'un fonds de commerce, besoin de véhicule, quelques aménagements

Dossiers présentés à Initiative Sarthe en mars.

Les dossiers seront présentés à Initiative Sarthe en mars.

M. le Maire précise que pour les montages de dossier les futurs repreneurs ont besoin de connaître approximativement le niveau du loyer.

Proposition : environ 500 € hors charge. Les charges seront réglées par eux directement.

Le principe de base de 500 € est validé. Ce point fera l'objet d'une prochaine délibération.

Projet lotissement

Au regard du contexte économique Coop Logis s'est retiré du projet. Réunion commission lotissement le 7 mars à 20h pour définir une méthodologie pour avancer.

Lancement du marché en ligne pour choisir la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du quartier Courmesnil.

Bilan Recensement

- 2 144 bulletins individuels (2022 en 2018)
- 13 foyers non-enquêtés
- 107 logements vacants

Question : comment faire pression auprès des propriétaires de logements vacants ?

Réflexion à lancer sur la gestion des chats errants.

Date commission finances : 19/03/2024 à 18h30

FIN de séance à 22h10

En Mairie, le 29/03/2024

Le Maire

Anthony MUSSARD

